

## QUESTIONS AUTOUR DE L'EDUCATION :

### « AMENAGER LE TEMPS SCOLAIRE » Conférence de Georges FOTINOS

Jeudi 2 décembre 2010 / Amphithéâtre Léopold Sedar Senghor, Lycée Descartes, 37000 Tours

Dans le cadre du Comité national chargé de réfléchir à cette thématique :

### « CONFERENCE NATIONALE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES, septembre 2010-juin 2011 »

« Le temps scolaire, une dimension qui touche à tout le fonctionnement de la société française ... » (ibid)

#### **Mots-clés :**

rythmes scolaires / élèves / chronobiologie / établissement

L'aménagement du temps scolaire, autrement dit **ATS**, constitue un mode opératoire.

#### **Pourquoi faut-il modifier ces rythmes scolaires ?**

- aberrations constatées entre apprentissages proposés et résultats obtenus (cf : enquêtes PISA)
- durée des journées et des vacances trop longues en France comparativement au restant de l'UE

#### **Des rapports et études variés qui interrogent :**

- rapport de l'académie de médecine (rythmes physiologique et biologique de l'enfant contrariés)
- rapport de la cour des comptes (très mauvaise organisation des emplois du temps)
- rapport de l'IGEN (« nocivité » de la semaine de 4 jours)
- positionnement d'une fédération de parents d'élèves (FCPE)
- états généraux sur la violence scolaire (le temps mieux aménagé constitue un des éléments favorisant sa diminution)

#### **Objectif de la conférence :**

Identifier l'enjeu de l'aménagement du temps, d'autant qu'il s'agit d'une question d'actualité.

L'**ATS** est rarement organisé dans une finalité qui se devrait d'être pédagogique et éducative.

#### **Un balisage historique en tant que variable explicative :**

1882-1922 ⇔ Période socio-politique  
1922-1961 ⇔ Période socio-économique  
1961-1980 ⇔ Période économique  
1980-1998 ⇔ Période psycho-pédagogique  
1998-2008 ⇔ Période socio-éducative  
2008- ... ⇔ Période socio-pédagogique

## **1882-1922 / Période socio-politique**

Au départ l'ATS ne concerne que le calendrier et non pas la journée.

C'est une dérivée du temps de service des enseignants.

Un objectif : ancrer la 3ème république dans les esprits, d'où une école laïque, gratuite, publique et obligatoire avec des vacances d'été très courtes :

- EM : 4 semaines
- EE : 6 semaines
- Cours Supérieur : 8 semaines

Le Préfet décide des vacances pour le département (voire pour les communes).

30h d'école hebdomadaires (une récréation toutes les heures de classe).

Les jeudis et dimanches sont organisés les bataillons scolaires (encadrés par le directeur et des militaires).

## **1922-1961 / Période socio-économique**

Des augmentations successives des vacances d'été de 2 semaines, d'abord à la suite de la première guerre mondiale puis en 1938 du fait des congés payés

Les enseignants devront conduire des activités d'ordre socio-éducatif (encadrement des colonies de vacances, notamment).

C'est alors le ministre qui décide des mêmes vacances pour tous les niveaux.

1955-1959

Il y aura jusqu'à 3 mois de vacances consécutifs l'été.

## **1961-1980 / Période économique**

Le choix des dates de vacances s'effectue en liaison avec ministère du tourisme et du transport, ce qui marque l'influence et la pression de l'économique.

Début du zonage pour les vacances d'hiver de février, d'abord 2 puis 3 zones.

Le zonage s'étend ensuite aux vacances de printemps (« vacances de Pâques »).

1969

Suppression du Samedi après-midi d'école pour les élèves.

1970

Le niveau de vie des Français a augmenté (terme des 30 glorieuses).

1980

Raymond Barre nomme Christian Bellac, MEN, lequel est chef d'entreprise.

Sa problématique :

« Comment modifier le temps scolaire pour en tirer des bénéfices sur la vie économique ? »

Réponse du Conseil Economique et Social :

- 5 zones de congés et des vacances d'été étalées sur 4 mois

Chaque académie fixera alors son calendrier, ceci pour 1981-1982, mais ça dysfonctionne totalement,

l'échec économique sur l'industrie du tourisme est avéré, et le CNPF monte au créneau.

## **1980-1998 / Période psycho-pédagogique**

On lance l'étude de l'année scolaire sur ses acteurs, d'où les constats du point de vue du rapport France / UE :

- les jours et les séquences les plus longs
- le plus grand nombre de jours de vacances

Ce qui aboutit aux préconisations suivantes :

- augmenter le nombre de jours de classe sur l'année
- diminuer la durée quotidienne de la classe

Principes à mettre en œuvre :

- l'organisation du temps scolaire est prégnante sur :
- le développement de la personnalité et du comportement des enfants
- la construction des compétences
- l'amélioration du fonctionnement de l'école

L'objectif d'un cadre réglementaire serait de déverrouiller le cadre rigide de l'organisation du temps scolaire pour offrir de la souplesse et une réelle adaptation aux rythmes des élèves.

1983 : Loi de décentralisation

1984 : Contrat d'aménagement du temps, il émane des délibérations du conseil d'école.

1985 : Mise en pratique d'un calendrier scolaire équilibré, lequel calendrier dit « 7-2 » n'a existé que deux fois 1985-1986. Il ne faut impérativement que 2 zones de départ en vacances pour qu'il soit viable.

1989 : Loi d'orientation sur l'éducation

1991 : Journée scolaire souple

1996 : Sites pilotes

Tout dépend d'une loi cadre via une loi d'orientation sur l'éducation qui institue une année scolaire de 36 semaines au moins.

Passer à l'acte, certes, mais aménager le temps scolaire, c'est aménager le temps des élèves mais aussi celui des enseignants.

Exemple :

Villes d'Epinal puis de Lyon :

Journée de 5h / 12 jours récupérés sur les vacances

Attention néanmoins à ce que le partenaire ne prenne pas le pas sur l'organisation et n'en devienne pas le maître d'œuvre exclusif.

C'est l'école qui définit son projet et y associe les/ses partenaires.

L'organisation fonctionne à partir de la rédaction des emplois du temps.

Que signifie cette succession d'heures par rapport à l'apprentissage ? Opposer le quantitatif au qualitatif ...

## **1998-2008 / Période socio-éducative**

CEL : Contrats Educatifs Locaux

5400 contrats touchent environ 1 million d'élèves

« Toucher tous les élèves équivaut alors au prix d'un porte-avions. » (ibid)

## **2008 - ... / Période socio-pédagogique**

On intervient sur du hors-temps scolaire.

- Accompagnement éducatif (dont « Aide aux devoirs ») : ZEP  
⇔ « Les orphelins de 16h »
- SRAN : stages de remise à niveau (sur vacances scolaires)
- AP : aide personnalisée (sur pause méridienne ou temps péri-scolaire)
- Opération « Ecole ouverte » sur vacances d'été avec stages de soutien

## **Conclusion et éléments pour la réflexion à conduire :**

- Un allègement des programmes sans hiérarchisation des disciplines (le Français et les Mathématiques ne doivent pas prendre le dessus sur l'EPS et l'Education Artistique ...
- Des rythmes scolaires certes mais quid des rythmes post-scolaires ? L'institution n'a aucune prise sur l'hygiène de vie, la durée du sommeil notamment et sa qualité (« Education des parents » ???) ...

## Annexes :

### 1-Repère bibliographique :

« **Aménager le temps scolaire** » / Georges Fotinos & François Testu / Editions Hachette / Février 1996

### 2-Lu dans la presse :

#### **2.1-Journal « LE POINT » / mars 2010**

The logo for 'Le Point.fr' is displayed in white text on a red rectangular background.

*Alors que Luc Chatel vient d'annoncer l'ouverture d'un chantier sur les rythmes scolaires, la semaine de quatre jours est remise en question ...*

*Explications avec Georges Fotinos, ex-inspecteur général, auteur de « Aménager le temps scolaire » (avec François Testu) ...*

**Dans la circulaire qui définit les orientations de la rentrée 2010, le ministère de l'Education nationale encourage l'organisation de la semaine en neuf demi-journées, et non plus en quatre jours. Pourquoi ce retour en arrière?**

Parce que la semaine de quatre jours est très mauvaise pour la majorité des élèves, surtout ceux qui sont déjà en difficulté! Deux rapports récents en attestent. Celui de l'Académie nationale de médecine et celui de l'Inspection générale. Ils établissent que les élèves manquent de sommeil: leur horloge biologique est désynchronisée. Cela crée évidemment des difficultés d'apprentissage. Du coup, les parents ont tendance à médicaliser leurs enfants, car ils sont agressifs et crevés, avec de mauvais résultats. La violence se trouve aussi accrue par cette fatigue. Les enseignants aussi sont plus fatigués. Ils n'ont pas le temps de boucler le programme. Il faut arrêter le massacre.

**Mais les parents et les enseignants semblaient contents de pouvoir disposer d'un week-end complet: les critiques étaient minces jusqu' alors ...**

On ne parle pas de rétablir l'école le samedi, mais bien le mercredi matin. La FCPE (fédération de parents d'élèves) en a toujours fait son cheval de bataille, de même que le syndicat du SGEN-CFDT. La semaine de quatre jours a été voulue par Nicolas Sarkozy en personne, qui a demandé à Xavier Darcos [alors ministre de l'Education nationale] d'instaurer cette règle, sans doute pour faciliter la vie des familles recomposées. Il apparaît aujourd'hui que ce n'est vraiment pas dans l'intérêt des enfants.

**Quel serait le bon rythme?**

Il faudrait entièrement repenser le calendrier scolaire. Travailler moins longtemps dans la journée, se consacrer aux apprentissages fondamentaux le matin, et privilégier les pratiques culturelles et sportives l'après midi. Pour cela, il faudrait allonger l'année scolaire et raccourcir les vacances d'été: en France, les enfants de primaire travaillent 144 jours théoriquement (quatre jours pendant 36 semaines), 140 jours en réalité.

Or, la moyenne européenne est de 185 jours. Le volume de travail est l'un des plus importants d'Europe. Selon les travaux réalisés avec François Testu, il faudrait l'ajuster selon l'âge des élèves: 21 h 30 hebdomadaire jusqu'au CE2, 23 h 30 jusqu'en CM 2, entre 24 et 26 heures au collège, et entre 26 et 30 heures au lycée. Cela équivaudrait à baisser la durée hebdomadaire d'environ 10% par rapport à aujourd'hui. Mais cela obligerait aussi à récupérer ce temps sur la durée des vacances d'été, que l'on pourrait raccourcir de deux semaines.

### **On touche là à un véritable tabou ...**

Les pouvoirs publics ont très peur d'aborder cette question car ils craignent de mettre le doigt dans un engrenage. Cela implique en effet de repousser les dates d'examens, de repenser l'organisation des périodes de cours et des moments d'activités péri-scolaires. Surtout, cela implique une annualisation du temps de travail des enseignants: au lieu d'effectuer 18 heures par semaine, en collège et lycée par exemple, ils pourraient très bien enseigner, selon les apprentissages, 4 heures avec une classe une semaine, et 6 la suivante. Mais alors, il faudrait annualiser leur temps de service. Et cela, les syndicats ne veulent pas entendre parler...

### **Pourtant de nombreuses expérimentations ont déjà été effectuées pour tenter de repenser le temps scolaire ...**

En effet. Entre 1980 et 1982, par exemple, en pleine période de décentralisation, les dates des vacances étaient décidées par les recteurs: il y avait donc autant de calendriers que d'académies. Entre 1985 et 1998 ont fonctionné les "contrats d'aménagement", créés en son temps par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Education Nationale.

2,5 millions d'enfants en ont bénéficié: le matin, ils avaient classe, l'après midi était consacrée au sport et aux pratiques culturelles. Les collectivités locales finançaient le coût de ces activités. Philippe Seguin, maire d'Epinal, était aussi pionnier en matière d'aménagement du temps scolaire. Dans sa municipalité, à la fin des années 1980, les journées des élèves étaient plus courtes, les après midi. Les enseignants perdaient environ deux semaines de vacances, mais s'en satisfaisaient parfaitement.

Entre 1980 et 1988, 150 collèges et lycées ont fonctionné avec un emploi du temps mobile, qui n'étaient plus seulement bâtis autour d'une succession de tranches d'une heure, mais autour de modules interdisciplinaires. Mais toutes ces expérimentations n'ont jamais été généralisées. Et aujourd'hui, alors qu'on nous parle sans cesse d'innovation pédagogique, ces initiatives sont totalement verrouillées. J'espère que les Etats généraux annoncés par Luc Chatel permettront de repenser l'aménagement du temps scolaire, pas seulement en primaire, mais aussi au collège et au lycée.

**2.2-Journal « LA CROIX » / mars 2010**



**Georges Fotinos : « Pendant un siècle, les changements de rythme opérés l'ont été pour des raisons économiques ».**

**Ancien responsable du dossier « Rythmes scolaires » au ministère de l'éducation nationale, Georges Fotinos revient sur l'histoire des changements d'horaires.**

**La Croix : A la naissance de l'école pour tous, Jules Ferry avait-il déjà prévu d'alterner temps de pause et périodes de travail ?**

**Georges Fotinos** : Très peu. En 1889, le but recherché était au contraire de garder les élèves en classe le plus longtemps possible. L'école était l'arme absolue de la République pour faire en sorte que chacun s'imprègne des valeurs qu'elle voulait véhiculer. Les vacances étaient très courtes : quatre semaines facultatives en maternelle, six semaines en primaire. En 1922, ces dernières vont être rallongées de deux semaines jusqu'au 1er octobre.

Car au lendemain de la Grande Guerre, la France compte un grand nombre de morts et de mutilés. Et le pays, encore très rural, doit faire appel aux enfants pour faire les récoltes. En 1938, avec l'apparition des premiers congés payés, les vacances d'été sont à nouveau allongées. Elles commencent le 15 juillet au lieu du 1er août, quel que soit le niveau d'enseignement.

### **À partir de quand s'est-on mis à penser le rythme scolaire à l'échelle de la semaine, et non plus à celle de l'année ?**

Tout récemment. Car de 1889 à 1980, les changements de rythme opérés l'ont été en grande majorité pour des raisons économiques. En 1961, on arrive à l'apogée des Trente Glorieuses. Le niveau de vie s'élève.

Les Français commencent à s'acheter des résidences secondaires. Un « zonage » est créé. Il diffère les départs en vacances d'hiver, de printemps et d'été selon les régions pour assurer au secteur touristique une activité étalée et régulière.

Puis dans les années 1970, les décideurs commencent à s'intéresser au week-end, pendant lequel les Français profitent également de la société de consommation. L'école est supprimée le samedi après-midi. Et du coup, le jour de repos hebdomadaire, qui était fixé au jeudi, se décale au mercredi.

### **Est-ce à dire que l'intérêt de l'élève n'a jamais été pris en compte pendant toutes ces années ?**

Dès les années 1970, les médecins travaillent déjà sur les effets des rythmes scolaires sur les enfants. De nouvelles sciences, comme la chronobiologie et la chronopsychologie, se développent. En 1980, un rapport du Conseil économique et social rédigé par un médecin préconise une partition de l'année scolaire en durées égales de travail allant de cinq à sept semaines, interrompues par des périodes de vacances dites « réparatrices » de deux semaines. Il faudra attendre 1985 pour que cette organisation, communément appelée « 7-2 », soit officiellement adoptée.

### **Cette organisation, toujours en cours aujourd'hui, a-t-elle fait ses preuves ?**

Pour que ce modèle fonctionne harmonieusement, il aurait fallu qu'il repose sur deux zones de départ en vacances seulement. Cela ne s'est produit qu'à deux reprises (1986-1987 et 1990-1991). Depuis 1992, le système fonctionne avec trois zones.

Des aménagements expérimentaux ont été faits pour tester d'autres formes d'organisation possibles et tenter de reconquérir le mois de juin, encombré et raccourci par le passage des examens. Sans plus.

Une étude que j'ai menée en 2006 montre pourtant que ce mode de fonctionnement est loin d'être idéal. Mais il faut savoir que toucher au calendrier scolaire, c'est provoquer des changements sur des pans entiers de l'économie.

**Propos recueillis par Jean-Baptiste FRANÇOIS**